

## 2.3 La pêche estuarienne



**La Gironde représente le plus grand complexe estuarien d'Europe. Entre terre et mer, partie intégrante du plus grand parc naturel marin français, cet écosystème aquatique unique et fragile, dans lequel règne les espèces migratrices, doit absolument être préservé**

Pibalours de l'estuaire de la Gironde © CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

**D**epuis des décennies, une flottille de petits navires pêche des espèces de poissons migrateurs selon les saisons et les règles imposées. A l'aide d'engins adéquats, ils ciblent entre autres la civelle, l'anguille mais aussi le maigre, l'alose feinte ou encore l'emblématique lamproie.

### Une petite pêche traditionnelle et artisanale

On compte actuellement 59 navires estuariens à l'échelle de la façade Sud-Atlantique dont un peu plus d'une trentaine exerçant leur activité dans l'estuaire de la Gironde. Cette pêche estuarienne est pratiquée à bord de petites embarcations de moins de 12 mètres, yoles, plates ou petits chalutiers reconvertis. Selon la saison et les espèces ciblées, les engins de pêche utilisés sont principalement le tamis à civelle et le pibalour, les filets (pour l'alose, la lamproie et le maigre), les nasses (pour l'anguille, la crevette et la lamproie) et les lignes ou palangres (notamment pour le maigre). Les marées de ces navires ne dépassent pas quelques heures. Leurs métiers restent surtout axés sur la pêche des poissons migrateurs.

Sur les rives estuariennes, on rencontre une multitude de petits ports de plaisance et de pêche disposés entre des pêcheries et quelques chenaux. Les principaux ports de l'estuaire où ces navires peuvent être observés sont le port des Callonges à Saint-Ciers-sur-Gironde, le port de Pauillac, le port de Mortagne-sur-Gironde, le port de Meschers et le port du Verdon-sur-Mer.

### Une activité fortement ancrée dans l'économie locale...

Les principales espèces pêchées sont l'anguille (adulte ou à son stade civelle), le maigre, la lamproie, l'alose feinte et la crevette. En allant vers l'embouchure de la Gironde, d'autres espèces sont également capturées comme la sole, le bar ou le mulot. La production moyenne annuelle des marins-pêcheurs estuariens de la Gironde

est estimée ces dernières années à environ 300 tonnes pour une valeur marchande d'environ 5 millions d'euros. Si une partie des prises d'alose et de maigre est transportée et mise en vente dans les criées d'Arcachon et de Charente-Maritime, l'essentiel de la production de l'estuaire est commercialisé hors criée en direct par les pêcheurs. (Source CRPMEM Nouvelle-Aquitaine)

### ...mais intégralement dépendante d'un écosystème unique et fragile

L'estuaire de la Gironde est un espace de transition entre océan et milieux aquatiques continentaux qui crée une formidable zone de nurserie pour de nombreuses espèces marines. Avec l'influence du panache estuarien visible à plusieurs dizaines de kilomètres dans l'océan, il s'agit d'une importante zone d'intérêt halieutique, dont la préservation constitue un enjeu majeur. (cf. fiche 5.4 Les zones fonctionnelles halieutiques).

La constatation ces dernières années d'une diminution des poissons migrateurs n'est pas essentiellement due à la pêche, strictement réglementée et même interdite pour certaines espèces. Ainsi, la pêche du saumon, interdite dans l'estuaire de la Gironde, n'est autorisée que de mars à juillet dans l'estuaire de l'Adour. Les espèces migratrices sont particulièrement sensibles aux atteintes portées aux milieux aquatiques, telles la pollution, l'artificialisation, les prélèvements d'eau ou encore les ouvrages de retenues. Quant au réchauffement climatique, il semble à l'origine de la disparition de l'éperlan constatée depuis 2006 dans l'estuaire de la Gironde. La part de chacune de ces atteintes reste cependant difficile à quantifier avec précision.

En partenariat avec les instituts scientifiques, les comités régionaux et départementaux des pêches sont porteurs de projets et d'actions qui visent à restaurer les ressources. Ils participent par exemple au programme de repeuplement en anguille à partir de captures issues de la pêche profes-

sionnelle : 3 projets de repeuplement « civelles » portés par le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine ont été clôturés en 2021 : Adour 2017/2018, Gironde 2017/2018 et Charente 2017/2018. Il reste actuellement 12 projets en cours portés par le CRPMEM.

Enfin, au niveau local, le SDAGE Adour-Garonne met en œuvre des mesures relatives au maintien ou à l'atteinte du bon état des stocks des espèces amphihalines. La mesure B39 du SDAGE 2022-2027 vise en particulier à restaurer la qualité ichtyologique du littoral à travers la préservation des habitats essentiels au cycle biologique des poissons, notamment des espèces commerciales, et la réduction des pollutions toxiques ayant un impact sur les populations et leur état sanitaire. ■



### ACTUALITÉS

**L'esturgeon européen, classé en danger critique d'extinction dans la liste rouge des espèces menacées, est protégé au même titre que les espèces emblématiques que sont l'ours polaire et les baleines. En cas de capture accidentelle, l'esturgeon doit être remis à l'eau mort ou vivant et une déclaration doit être faite sur le site [www.sturio.fr](http://www.sturio.fr) ou en appelant le CAPENA au 06 81 46 11 32.**

**Le Plan National d'Actions 2020-2029 en faveur de l'Esturgeon européen** permet la continuité des actions menées depuis des dizaines d'années sur cette espèce phare comme la sensibilisation des pêcheurs professionnels et plaisanciers sur la conduite à tenir en cas de capture accidentelle d'un spécimen.

Depuis début 2021, les pêcheurs professionnels ont déclaré 10 observations d'esturgeons européens en mer, une trentaine dans l'estuaire de la Gironde et 2 individus signalés en partie fluviale. Tous ces individus mesuraient de 1,20m à 2,20m et sont tous repartis à l'eau vivants. **La participation de tous pour la sauvegarde de cette espèce emblématique contribue à valoriser l'image du pêcheur, qui, au-delà du geste citoyen, inscrit son action dans le cadre d'une pêche responsable.**

Source : CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

